

NOUVEL HAY MAGAZINE

SANS FRONTIÈRES

Le 18 juin 2019 à 19 h : Pinar Selek à la médiathèque Françoise Sagan



Pinar Selek à la Médiathèque Françoise Sagan
le mardi 18 Juin 2019 à 19 heures

8 rue Léon Schwartzberg 75010 Paris

s'inscrire au 01 53 24 69 70

source : Charjoum

Fille d'Alp Selek, un avocat qui a passé quatre ans et demi en prison après le [coup d'État de septembre 1980^{\[1\]}](#), et de Ayla Selek, pharmacienne, Pinar Selek est par ailleurs la petite-fille de Haki Selek, un des fondateurs du [Parti des travailleurs de Turquie](#). Ancienne élève du [lycée Notre-Dame de Sion](#) à Istanbul, elle est



actuellement doctorante en [sciences politiques](#) à l'[université de Str](#)

Connue pour ses écrits sur les groupes opprimés en Turquie, elle plaide pour une approche sociologique qui ne situe pas en surplomb des personnes enquêtées mais repose sur une immersion de longue durée (comme elle le résume dans un des articles récents paru en français^[3]). Ainsi son mémoire de [DEA](#) soutenu en 1997 portait sur la rue Ulkër à Istanbul. Ayant partagé la vie des enfants de la rue pour mieux les connaître, parfois enfants de prostituées, jeunes homosexuels, elle mena sa recherche sur les [personnes trans](#) qui furent exclus de cette rue^[4].

Après ce travail, elle commence une enquête d'[histoire orale](#) sur la [diaspora](#) politique [kurde](#) au [Kurdistan](#), en Allemagne et en France. La police turque l'arrête



le 11 juillet 1998 et lui demande de livrer les noms de ses enquêtés^[5]. Elle refuse de les donner malgré les actes de torture qu'elle subit. Commence alors une des affaires judiciaires les plus emblématiques de la répression que subissent intellectuels, universitaires étudiants, artistes et journalistes en Turquie.

Sa thèse en cours porte sur les mouvements sociaux turcs. Elle a déjà publié plusieurs travaux de sociologie en Turquie dont une partie commence à être traduite en français. Elle enseigne les [sciences politiques](#) à l'[université Nice-](#)



[Sophia-Antipolis](#) depuis 2016^{[6],[7]}. Elle est également écrivaine et a publié plusieurs essais et romans, ainsi qu'un conte pour enfants. Son essai *Parce qu'ils sont arméniens* (2015) allie de façon originale autobiographie intellectuelle, témoignage social et historique, et réflexion critique. Pinar Selek a cofondé en 2001 l'association *Amargi*, qui lutte contre les violences faites aux femmes.

En septembre 2017, elle obtient la nationalité française^[8]

L'affaire Pinar Selek : Une explosion a lieu le 9 juillet 1998 sur le [bazar aux épices](#) à Istanbul faisant 7 morts et une centaine de blessés. Il a été établi par plusieurs experts que cette explosion était due à une fuite de gaz. Alors que Pinar Selek est enfermée, les autorités policières produisent des preuves falsifiées prouvant que cette explosion était due à une bombe posée par des partisans du [PKK](#)^[9]. La police reproche à Pinar Selek d'avoir collaboré à ce supposé attentat. En l'attente d'un jugement, en 2000, Pinar



Selek est libérée une première fois

À sa libération, Pinar Selek crée en 2001, avec d'autres militantes féministes, l'association Amargi qui s'engage notamment contre les violences faites aux femmes. En 2006, lorsque vient l'heure d'un premier procès, un des faux témoins produits pour les besoins de ce procès politique se rétracte et confie que ses aveux ont été obtenus sous la torture. Pinar Selek est relaxée une première fois mais le procureur fait appel. En 2008, elle est relaxée une seconde fois mais l'appel de la [Cour de Cassation](#) l'oblige à fuir la Turquie. Elle vient de publier *Sürüne Sürüne erkek olmak*, une étude sur la construction de la [masculinité](#) à travers le [service militaire en Turquie](#). Bénéficiant d'une bourse du [PEN club](#), Pinar Selek se rend alors en Allemagne.

Bien qu'elle soit relaxée une troisième fois en 2011, le procureur fait encore appel. La 12^e cour pénale d'Istanbul revient sur sa propre décision le 24 janvier 2013, prononçant une condamnation à vie pour terrorisme à l'encontre de Pinar Selek malgré l'absence de nouveaux éléments recevables dans le dossier. Les avocats de Pinar Selek ayant une nouvelle fois fait appel, cette procédure judiciaire, parmi les plus longues de l'histoire pénale de la Turquie, est toujours en cours et devrait déboucher sur un nouveau procès auprès de la 9^e Cour de cassation dans les prochains mois. Dans l'attente de ces nouvelles décisions judiciaires, Pinar Selek vit et travaille toujours à Strasbourg, où elle poursuit sa thèse à l'[université de Strasbourg](#) sur les mouvements d'[émancipation](#) en Turquie.

Chronologie des évènements

- 1998 : Arrestation de Pinar Selek. Elle refuse de livrer à la police l'identité de militants kurdes sur lesquels elle conduisait ses travaux de

sociologue.

- 2000 : Elle sort de prison.
- 2006 : Procès. Pınar Selek est acquittée.
- 2008 : Second [acquittement](#). La cour de cassation turque fait à nouveau appel. Pınar Selek quitte la Turquie pour Berlin où elle obtient une bourse du [PEN club](#) allemand. Elle vit deux ans dans la capitale allemande, avant de déménager à [Strasbourg](#).
- 2011 : Troisième acquittement. La cour de cassation fait à nouveau appel.
- 24 janvier 2013 : Pınar Selek est condamnée à perpétuité par le tribunal de [Caglayan](#) à [Istanbul](#)^[10].
- En octobre 2013, Pınar Selek reçoit les insignes de [docteur honoris causa](#) de l'[École normale supérieure de Lyon](#), en même temps que l'écrivain algérien [Boualem Sansal](#) et que le professeur d'histoire contemporaine marocain [Jamaâ Baida](#)^[11].
- 11 juin 2014 : La Cour de cassation turque annule la condamnation à la prison à perpétuité de 2013. Elle sera rejugée^[12].
- 24 janvier 2017 : elle est condamnée à la réclusion criminelle à perpétuité pour « terrorisme » par la 12^e cour pénale du Tribunal d'Istanbul^[13].

Publications en français

- *Travailler avec ceux qui sont en marge*, Socio-Logos, avril 2010, n° 5
- *Loin de chez moi mais jusqu'où ?*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, coll. « La petite IXe », [2012](#), 56 p. (ISBN [979-10-90062-11-5](#))
- *La Maison du Bosphore*, Éditions Liana Levi, Paris, [2013](#), 400 p. (ISBN [978-2867466694](#))
- *Devenir homme en rampant*, Paris, L'Harmattan, 218 p. Paris, [2014](#) (traduction de *Sürüne Sürüne erkek olmak* paru en 2008) (ISBN [9782343024417](#))
- *Parce qu'ils sont Arméniens*, Éditions Liana Levi, 96 p. Paris, [2015](#). (ISBN [978-2867467646](#))
- *Verte et les oiseaux*, Pınar Selek, Elvire Reboulet (ill.), conte illustré traduit du turc par Lucie Lavoisier, éd. Des Lisières, Sainte Jalle, 2017, 64 p. (ISBN [979-1096274031](#))

Notes et références

1. ↑ AFP, « [Pinar Selek, sociologue turque harcelée, exilée, mais toujours engagée](#) » [archive], sur lepoint.fr, 3 février 2012 (consulté le 27 janvier 2013).
2. ↑ [\(de\) Biographie de Pinar Selek sur le site du PEN club Deutschland](#) [archive].
3. ↑ [Article paru dans la revue Socio-Logos 2010](#) [archive].
4. ↑ « Je pensais que les sociologues, tout comme les médecins, devaient être capables de guérir les blessures de la société. Après avoir achevé mes recherches sur la manière dont les transsexuels avaient été expulsés d’Ulker Street2 et avoir validé ma thèse, je ne pouvais tout simplement pas abandonner les personnes dont j’avais partagé les problèmes, sous prétexte d’avoir obtenu ce que je désirais. Et donc je ne les ai pas abandonnées. J’ai participé à un atelier avec les personnes que j’avais rencontrées au cours de diverses enquêtes et qui avaient toutes subi une forme ou une autre d’exclusion et d’isolement. Nous l’avions appelé « l’Atelier des Artistes de Rue ». » - [Extrait de sa plaidoirie lors de son procès le 17 mai 2006](#) [archive].
5. ↑ Pinar Selek, « Je ne voulais pas leur donner les noms, c'est une question d'éthique », in Sylvain Laurens et Frédéric Neyrat, *Enquêter : de quel droit ?*, Bellecombe en Bauges, 2010.
6. ↑ [Anne-Camille Beckelynck, « Perpétuité requise contre Pinar Selek après quatre acquittements »](#) [archive], *Dernières nouvelles d'Alsace*, 28 janvier 2016.
7. ↑ « [Équipe d'enseignement du département de sciences politiques de l'UNICE](#) » [archive] (consulté le 13 février 2017).
8. ↑ [Pierre France, « Pinar Selek devient citoyenne française »](#) [archive], *rue89strasbourg.com*, 26 septembre 2017.
9. ↑ *Le Figaro* du 11 décembre 2012 [1] [archive]
10. ↑ Arte Reportage, « [Pinar Selek : « Je ne suis pas seule »](#) » [archive], sur arte.tv, 24 janvier 2013 (consulté le 24 janvier 2013)
11. ↑ « [Pinar Selek docteur Honoris Causa de l'École normale supérieure de Lyon](#) » [archive], sur le site *dnf.fr* du 2 octobre 2013.
12. ↑ <http://alsace.france3.fr/2014/06/11/turquie-la-condamnation-la-prison-vie-de-la-sociologue-pinar-selek-annulee-495989.html> [archive]

source : wikipedia